



Association Loi 1901  
Enregistrée à la sous-préfecture de Reims sous le n° 5457

6 rue Léon Patoux – 51100 REIMS  
51686 REIMS Cédex 2  
Bureau ouvert de 9h00 à 17h00  
mardi-mercredi -vendredi

Téléphone : 03.26.86.64.56  
Mail : [ffbridge.champagne@orange.fr](mailto:ffbridge.champagne@orange.fr)  
N° SIRET : 44461548800020

## COMPTE-RENDU du CONSEIL REGIONAL en date du 5 novembre 2021

Assistent à ce CR quatre présidents de clubs seulement, Mr Jacques Beaune (club de Châlons en Champagne), Mr Guy Beurir (club de Charleville-Mézières), Mr Minh Hieu LE (club de Champfleury) et Mr Michel Bousseau (club de Sézanne). Six se sont excusés et cinq sont représentés. Le médecin est présent.

A 18 h 00, le Président ouvre cette assemblée. Il remercie les membres présents et déplore cependant les nombreuses absences ; la désaffection générale pour le bridge se ressentirait-elle ?

Soyons optimistes et mettons ces absences sur le compte d'une date mal placée s'adressant à un public de grands-parents essentiellement.

Il donne lecture des excusés et de leurs motifs pour certains. Il rappelle ensuite l'ordre du jour de cette assemblée.

### **I) Compte-rendu des AG ordinaire et extraordinaire de la FFB en date des 22 et 23 octobre 2021.**

Le Président explique que le compte-rendu correspondant à celui-ci ne lui a pas encore été fourni à ce jour. Il doit donc se référer à ses notes qu'il a prises dans une ambiance assez floue semble-t-il, mais compréhensible, étant donné les saisons agitées que nous venons de passer. Le mot d'ordre général étant : repartir sur de bonnes bases et surtout recruter, démarcher, etc, .... tout faire pour que les bridgeurs reviennent dans les clubs avec de nouveaux adhérents.

#### **a) Bilan financier de la FFB.**

Un déficit brut de 400 000 € a été dévoilé. Cependant, compte tenu des recettes moindres, du loyer plus faible, des amortissements, ...

le bilan général reste positif et s'est même légèrement amélioré.

Ce ne serait donc pas aussi catastrophique que redouté mais l'inquiétude est grande s'il n'y a pas de renouveau, de sursaut général en ce qui concerne le maintien voire l'augmentation des effectifs.

**b) Effectifs :**

Globalement, au 31/10/2021, la FFB aurait perdu 30 à 35 % de ses adhérents.

A cette date, le Comité de Champagne compte 828 licenciés dont 55 licences de « bienvenues » (1<sup>ère</sup> année d'adhésion). Soit une baisse de 25 % pour notre Comité.

**c) Modification des statuts :**

Le Conseil Fédéral a dû traiter 2 sujets administratifs qui n'auront pas de conséquences sur les Comités à savoir le fonctionnement de la CNED (commission nationale d'éthique et de discipline) et de la commission financière.

**d) Evolution du bridge :**

Comme pour la société en général, la FFB constate une importante et rapide évolution à laquelle il convient de s'adapter. Cette modification de la pratique du bridge et de nouvelles mœurs des bridgeurs, due au Covid et au développement de la technologie semble irréversible.

- Ainsi, si l'on se réfère à BBO 115000 joueurs français potentiels ont été répertoriés alors que seulement 35000 parmi ceux-ci sont licenciés. Une « e.licence » a donc été créée pour attirer ces joueurs vers la FFB mais celle-ci au coût moindre, ne va-t-elle pas concurrencer la licence traditionnelle ?

- Une opération séduction appelée « love-bridge » est à l'essai actuellement. Il s'agirait de jouer sur tablette individuelle.

*Les avantages* seraient : la suppression des « bridge-mate », les résultats seraient immédiats et en direct puisque ce serait le jeu au baromètre obligatoire.

*Les inconvénients* : coût de la tablette 150 € au minimum, utilisation par tous inévitable, coût de la maintenance non précisé, intérêt de se retrouver ensemble et de jouer sur tablette ?

### **e) Opération séduction recrutement :**

Ce mot d'ordre est donc le leitmotiv de la FFB qui lance plusieurs propositions :

- reconduire la gratuité de la licence une année de plus
- pouvoir bénéficier de cours gratuits, assister à des conférences disposer de documents.

Il serait alors demandé aux Présidents de Clubs d'établir une liste des joueurs concernés afin de répartir le coût de cette opération proportionnellement au nombre d'adhérents du club.

Ce point devrait être précisé sous peu par la FFB.

## **II) Intervention du directeur des compétitions**

Minh indique qu'il adhère aux propositions de la FFB et que son objectif premier est de recruter, séduire, attirer de nouveaux joueurs ou faire revenir ceux qui se sont éloignés des clubs.

### **a) Pour ce qui concerne le Comité de Champagne il propose :**

- De prolonger la gratuité de la licence « jeunes » cette année,
- D'offrir la gratuité de la licence aux nouveaux adhérents,
- Rendre gratuite l'inscription aux compétitions « espérance » lors de la première participation.

En contrepartie, il sera simplement demandé aux personnes concernées de jouer le jeu, c'est-à-dire, de s'engager à participer à une compétition au moins.

Minh rappelle que les conséquences financières pour le Comité seront minimales puisque cette année 55 « licences bienvenues » ont été répertoriées et seraient concernées par ces mesures.

### **b) Districts :**

Comme indiqué sur le calendrier, l'organisation en districts (très appréciée semble-t-il) est reconduite. Minh demande donc aux Présidents des désignés « centre organisateur » de proposer leurs dates.

### **c) Promotion :**

Il précise que cette épreuve par paire se déroulera directement sous forme de finale nationale en simultané. Il profite de l'occasion pour signaler que pour la première fois il a dû annuler une épreuve dans cette catégorie

« Promo » faute de participants. Ceci prouve bien la désaffection des débutants pour la compétition et devient donc une vraie source d'inquiétude.

**d) Arbitres :**

Minh rappelle que leur nombre est en diminution et que dans un proche avenir ils seront en nombre insuffisant. Il propose donc une formation d'arbitre de club qui pourrait se dérouler lors des vacances de Pâques (dates à convenir) et demande donc aux présidents de recenser ou relancer les éventuels candidats. Enfin, ce 6 novembre, il a prévu une réunion des arbitres de cette saison 2021/2022 afin de leur préciser les nouvelles modalités à appliquer ainsi que le nouveau barème d'indemnisation décidé pour cette saison.

**e) Coupe des clubs :**

Cette épreuve est reconduite selon les modalités définies lors de la première édition « inachevée » à savoir :

- Epreuve se déroulant en présentiel dans les clubs, selon un calendrier établi par le club.
- Quatorze dates de tournoi pour la saison 2021/2022.
- Pour être reconnu, il faut avoir participé à au moins 7 tournois avec le même partenaire.

La finale nationale aura lieu en présentiel et se fera en simultané.

### **III) Questions diverses**

Le président reprend la parole et indique :

**a) Clôture de la MBC :**

Etant donné les problèmes (que les membres présents peuvent eux-mêmes constater ce jour), d'envahissement du parking et de la partie gazonnée par les « gens du voyage » de façon récurrente, le Président a réclamé un devis à une entreprise spécialisée afin de clôturer le terrain nous appartenant. L'installation de 2 portails est inévitable. Dans l'attente du devis, l'assemblée admet cette décision.

**b) Agenda :**

De nombreux délégués font savoir que les bridgeurs regrettent de ne plus avoir l'agenda papier traditionnel (petit carnet).

Il est donc proposé à l'unanimité de revenir à cette présentation lors de la prochaine saison après avoir cependant étudié les possibilités matérielles et le coût de cette opération.

**c) Moniteur :**

Un bridgeur a manifesté le désir de devenir moniteur. A ce jour, aucune formation n'est prévue.

**f) L'APR (animateur pédagogique régional) :**

L'APR va donc être sollicitée afin de connaître la réponse à cette demande. Le Président profite de l'occasion pour inciter d'autres bridgeurs intéressés par le monitorat à se faire connaître.

**d) Conclusion :**

Le bridge vit actuellement de grands moments d'incertitude et d'interrogation quant à son évolution et un clivage irréversible ne va-t-il pas apparaître entre les « traditionnalistes » réticents aux nouvelles technologies et sceptiques quant à la valeur des épreuves « en ligne » et les « progressistes » qui considèrent qu'il faut évoluer et vivre avec son temps...

A 19 h 30, le Président clôt cette réunion et invite les participants à partager un verre de l'amitié.

Le Secrétaire Général

Lionel MASSE

